

Projet d'aménagement d'installations intergénérationnelles au parc Connelly

28 mai 2024



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

Pétition

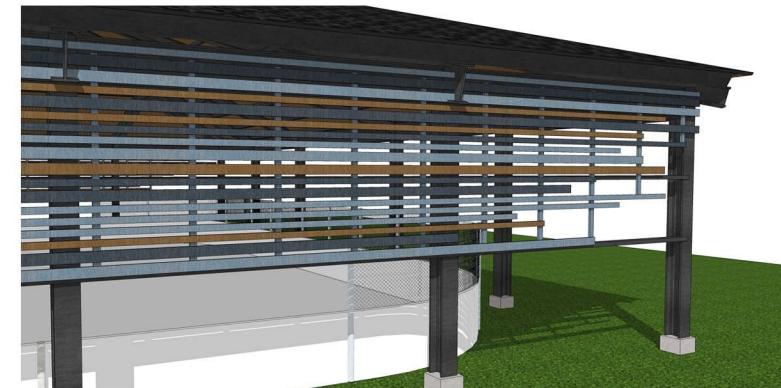
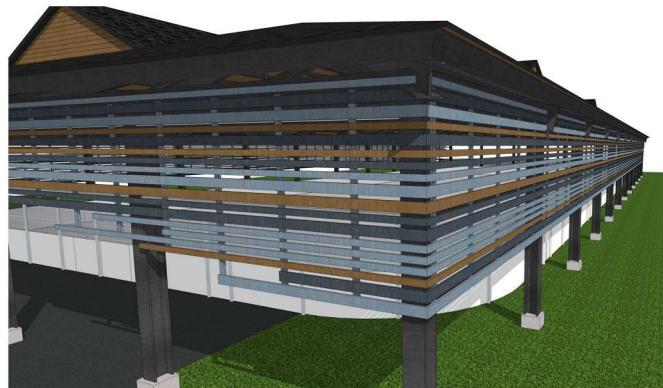
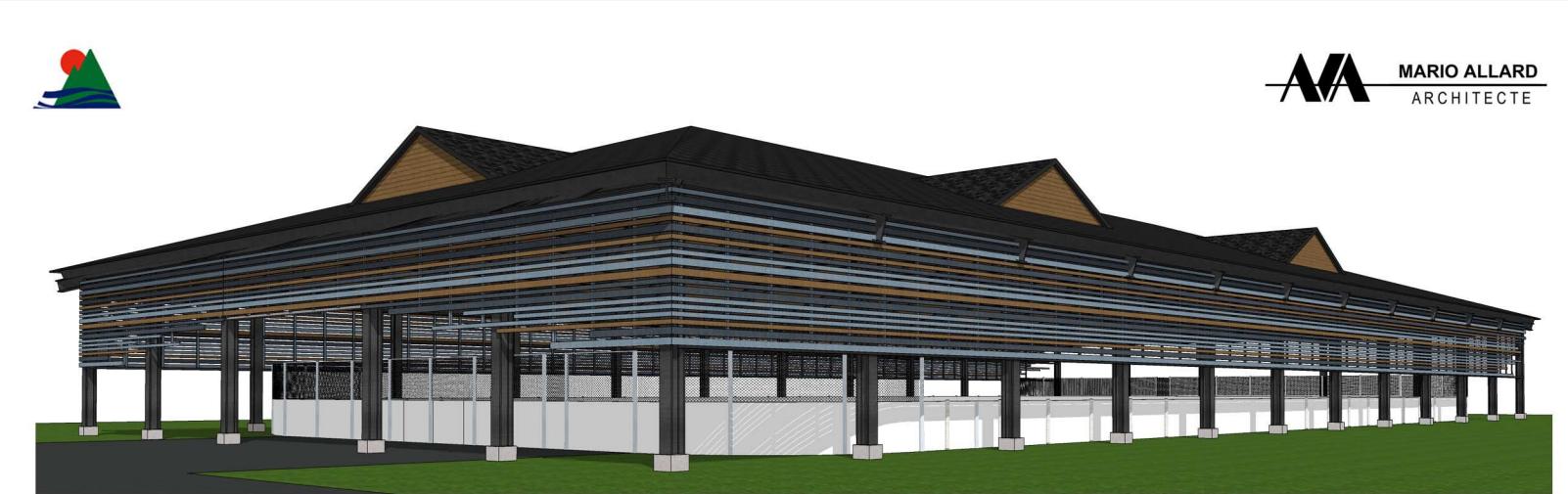
En **2016**, une pétition d'un peu plus de **600 noms** demandant la construction d'un toit au-dessus de la patinoire Connelly est déposée au conseil municipal.



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

Premiers plans

Juillet 2016 - Des plans d'une structure de toit sont réalisés par Mario Allard Architecte.



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

Premier estimé

Février 2018 : La Municipalité adopte une résolution autorisant le dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour le financement du toit à la patinoire Connelly.

Ce projet ne sera pas retenu par le Ministère.


SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Hippolyte, tenue le 5 février 2018 à 19 h, à l'Église paroissiale, 2261, chemin des Hauteurs.

Sont présents Monsieur le maire suppléant, Yves Dagenais, Monsieur le conseiller Yves Dagenais, Monsieur le conseiller Donald Riendeau, Monsieur le conseiller Bruno Allard, Madame la conseillère Jennifer Ouellette, Monsieur le conseiller Patrice Goyer, formant quorum et siégeant sous la présidence du maire suppléant ainsi que du directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Normand Dupont.

Sont absents Monsieur le maire Bruno Laroche, Madame la conseillère Chantal Lachaine.

2018-02-052
8.6 DEMANDE DE SUBVENTION - PROJET DE TOITURE POUR LA PATINOIRE DU PARC CONNELLY

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite présenter le projet d'un toit couvert à la patinoire du Parc Connelly comme projet au Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre dudit programme, le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur exige une confirmation, de la part de la Municipalité, à s'engager pour sa part des coûts admissibles au projet ainsi que les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jennifer Ouellette, appuyé par Patrice Goyer et résolu :

DE SOUMETTRE le projet de demande de subvention au Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur;

D'AUTORISER le directeur des sports et loisirs et à signer tout document relatif à cette demande.

DE S'ENGAGER à financer sa part des coûts admissibles au projet ainsi que les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

DE FINANCER la portion des coûts défrayés par la Municipalité en partie par le surplus accumulé et en partie par un règlement d'emprunt.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

Premier estimé

Mars 2019 : La firme DWB est mandatée pour faire une **évaluation des coûts** de la structure dessinée par Mario Allard et d'un système de réfrigération. L'évaluation s'élève à **2 091 283 \$** avant taxes.

Sommaire des coûts			
1,0 Fondation			489 325,00 \$
2,0 Charpente			451 935,00 \$
3,0 Architecture			134 042,00 \$
4,0 Électricité			141 000,00 \$
5,0 Système de réfrigération			562 000,00 \$
6,0 Contingences	5%		88 915,10 \$
Sous-total			1 867 217,10 \$
7,0 Administration & profits	7%		130 705,20 \$
8,0 Conditions générales	5%		93 360,86 \$
Sous-total avant taxes			2 091 283,15 \$
TPS	5%		104 564,16 \$
TVQ	9,975%		208 605,494 \$
Total après taxes			2 404 452,804 \$

Résolution - PAFIRS

Février 2020 La Municipalité adopte une résolution autorisant une demande de subvention pour la réalisation d'un parc intergénérationnel au parc Connelly dans le cadre du Programme d'Aide au Financement des Infrastructures Récréatives et Sportives (PAFIRS).



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

PAFIRS – demande de financement

Février 2020 - Dépôt d'une demande de financement au PAFIRS pour la construction d'un parc intergénérationnel au parc Connelly. Le projet est alors évalué à 3 278 348 \$ et comprend les éléments suivants :

- toit de patinoire
- système de réfrigération
- garage pour machinerie
- pont pour enjamber le ruisseau
- jeux d'eau
- skatepark
- modules d'escalade et d'hébertisme
- modules de jeux pour enfants
- terrains de pétanque
- butte de glisse



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

Il est prévu de faire la construction du toit en 2021 et le reste des éléments en 2022.

PARC CONNELLY

PLAN CONCEPTUEL



PAFIRS – Phase I – réalisation 2021

ÉLÉMENT	COÛT ANTICIPÉ
TOIT	2 241 441 \$
STATIONNEMENT	30 000 \$
ÉCLAIRAGE	20 000 \$
PONT	40 000 \$
DÉBOISEMENT	10 000 \$
SIGNALISATION	15 000 \$
PAYSAGEMENT	5 000 \$
ÉQUIPEMENT SPORTIF	10 000 \$
PLANS ET DEVIS, ARCHITECTURE, DALLE DE BÉTON, SURVEILLANCE	264 569 \$
SOUS-TOTAL PATINOIRE	2 636 010 \$



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

PAFIRS – Phase II - réalisation 2022

ÉLÉMENT	COÛT ANTICIPÉ
BUTTE DE GLISSE	3 000 \$
HANGAR	75 000 \$
BLOC SANITAIRE	50 000 \$
PUIT	35 000 \$
PAYSAGEMENT	70 000 \$
MODULES DE JEUX	15 000 \$
JEUX D'EAU	120 000 \$
TERRAINS DE PÉTANQUE	4 000 \$
AIRE DE PIQUE NIQUE	2 000 \$
MODULES D'HÉBERTISME ET ESCALADE	12 599 \$
SKATEPARK	100 000 \$
SOUS-TOTAL PARC	486 599 \$



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

PAFIRS – Montage financier

ÉLÉMENT	COÛT ANTICIPÉ
SOUS-TOTAL PATINOIRE	2 636 010 \$
SOUS-TOTAL PARC	486 599 \$
CONTINGENCES SUR L'ENSEMBLE (3 %)	93 678 \$
TOTAL DU PROJET	3 216 286 \$



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

Résolution - PAFIRS

Janvier 2021- La Municipalité reçoit une lettre de la ministre Isabelle Charest confirmant une aide financière des gouvernements fédéral et provincial dans le cadre du programme PAFIRS. Cette aide est d'un montant total de 2 185 565 \$ soit le 2/3 des coûts prévus du projet. La Municipalité doit défrayer l'autre tiers du projet, soit 1 092 782 \$.

Québec 

Gouvernement du Québec
Ministère délégué à l'Éducation
Ministre responsable de la Condition féminine
Députée de Brome-Missisquoi

Québec, le 29 janvier 2021

Monsieur Bruno Laroche
Maire
Municipalité de Saint-Hippolyte
2253, chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte (Québec) J8A 1A1

Monsieur le Maire,

Votre organisme a soumis une demande d'aide financière au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives, et ce, lors de l'appel de projets s'étant terminé le 21 février 2020.

J'ai le plaisir de vous informer que le projet d'aménagement d'installations intergénérationnelles au parc Connelly a été retenu. Ainsi, une aide financière maximale équivalant à 66,66 % des coûts admissibles, jusqu'à concurrence de 2 185 565 \$, pourrait être allouée à votre organisme. De cette somme, il est à noter que 1 092 782,50 \$ proviennent du gouvernement du Québec et que 1 092 782,50 \$ sont accordés par le gouvernement du Canada.

Des précisions quant aux règles et aux normes du Programme vous seront fournies sous peu par la Direction des infrastructures, des événements et de la gestion financière du loisir et du sport. Le non-respect de ces règles pourrait entraîner une réduction de l'aide financière autorisée, voire le rejet de votre demande.

Pour l'obtention d'un logo, toute question au sujet de l'application du Programme d'identification visuelle ou encore concernant l'organisation d'une éventuelle activité publique, veuillez joindre la Direction des communications du Ministère à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca ou au 418 528-2265, poste 0.

En terminant, je vous remercie de contribuer au développement de la pratique sportive, récréative et de plein air. La réalisation de ce projet permettra d'offrir à la population le plus large accès possible aux infrastructures sportives, de loisir et de plein air.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.


ISABELLE CHAREST



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

Règlement d'emprunt

Août 2021- La Municipalité adopte un règlement d'emprunt au montant de 2 185 565 \$ pour financer le projet d'installations intergénérationnelles au parc Connelly.

Il est prévu de financer le reste du projet avec le Fonds de parcs et terrains de jeu et le surplus accumulé.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA RIVIÈRE DU NORD
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HIPPOLYTE

RÈGLEMENT N° 1206-21
DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 3 250 053 \$ ET UN EMPRUNT DE 2 185 565 \$ POUR LA CONSTRUCTION D'UNE PATINOIRE RÉFRIGÉRÉE ET D'UN PROJET DE PARC INTÉGRÉ

ATTENDU QUE la Municipalité désire procéder à un emprunt pour la construction d'une patinoire réfrigérée et d'un projet de parc intégré

ATTENDU QUE conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, le règlement a été précédé du dépôt d'un projet de règlement et d'un avis de motion donné à la séance du 13 juillet 2021;

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation a confirmé l'octroi d'une aide financière maximale de 2 185 565\$ dans le cadre du programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS) dont 1 092 782,50 \$ provient du gouvernement du Canada et 1 092 782,50 \$ du gouvernement du Québec;

EN CONSÉQUENCE, le conseil municipal statue ce qui suit :

ARTICLE 1.
Le conseil est autorisé à exécuter ou à faire exécuter des travaux pour la construction d'une patinoire réfrigérée et d'un projet de parc intégré pour une somme de 3 250 053 \$ taxes nettes, tel qu'il appert de l'estimation détaillée préparée par Louis Croteau en date du 3 août 2021, lesquels font partie intégrante du présent règlement comme annexe « A ».

ARTICLE 2.
Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 3 250 053 \$ pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 3.
Le conseil approprie une somme de 785 000 \$ provenant du fonds de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels et une somme de 279 488 \$ du surplus accumulé.

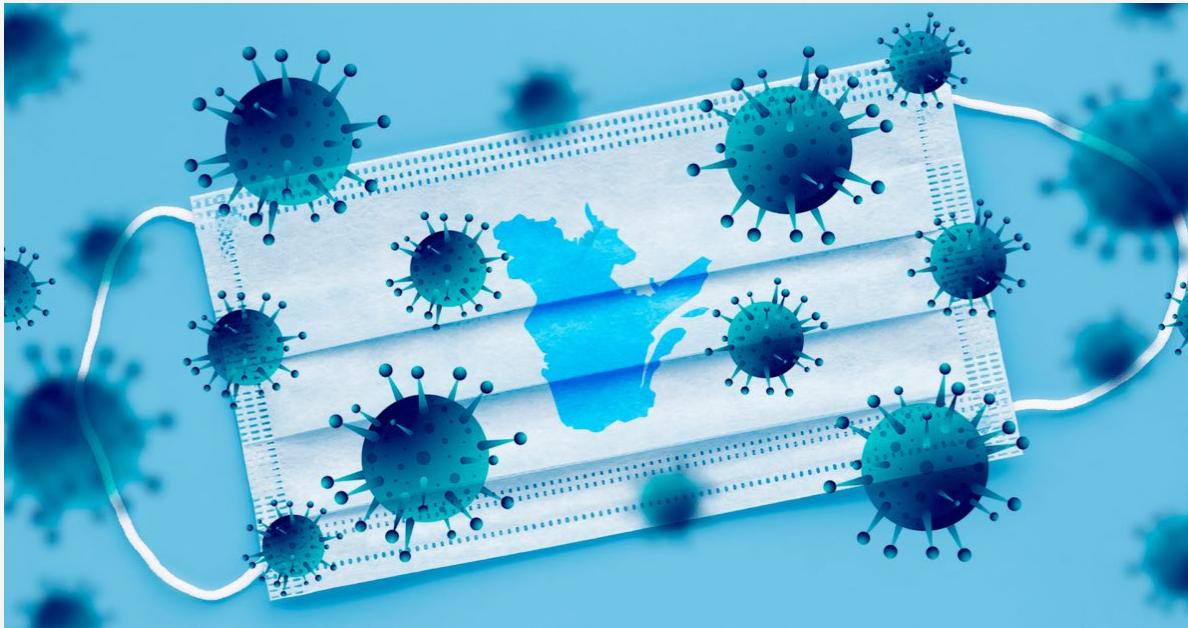
ARTICLE 4.
Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 2 185 565 \$ sur une période de 10 ans.



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

Pause COVID

2021 Confinement COVID-19 – la Municipalité préfère décaler l'échéancier d'un an - plans et devis en 2022 et travaux en 2023



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

Révision du projet

2022 - Plusieurs discussions ont lieu entre élus afin de valider la pertinence et/ou l'impact environnemental de certains éléments du projet, notamment les jeux d'eau et la réfrigération de la patinoire.

Aussi, la flambée des coûts de construction de l'ère post-COVID-19 est maintenant chose réelle. On s'inquiète du coût potentiel de la réalisation du projet.



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

Révision du projet

Septembre 2022 – Une demande est faite au ministère de l'Éducation à l'effet de retirer certains éléments du projet tout en conservant le même montant de subvention. Ces éléments sont :

- la réfrigération
- les jeux d'eau
- le pont

La demande de retrait est acceptée.



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

Révision du projet (suite)

Les éléments désormais attendus par le Ministère sont :

- toit de patinoire
- construction d'un stationnement
- construction d'un garage
- installation de modules de jeux
- installation d'un skatepark
- création d'un terrain de pétanque
- ajout d'une aire de pique-nique
- installation de jeux d'hébertisme et d'un mur d'escalade
- aménagements paysagers



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

Octroi de mandat professionnel

Avril 2023 - À la suite d'un appel d'offres, la firme PLA Architectes est nommée pour réaliser les plans et devis et la surveillance dans le cadre du projet. PLA travaille en collaboration avec LH2 (firme d'ingénierie) et Espace B (architecte paysagiste).



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

Estimé du projet

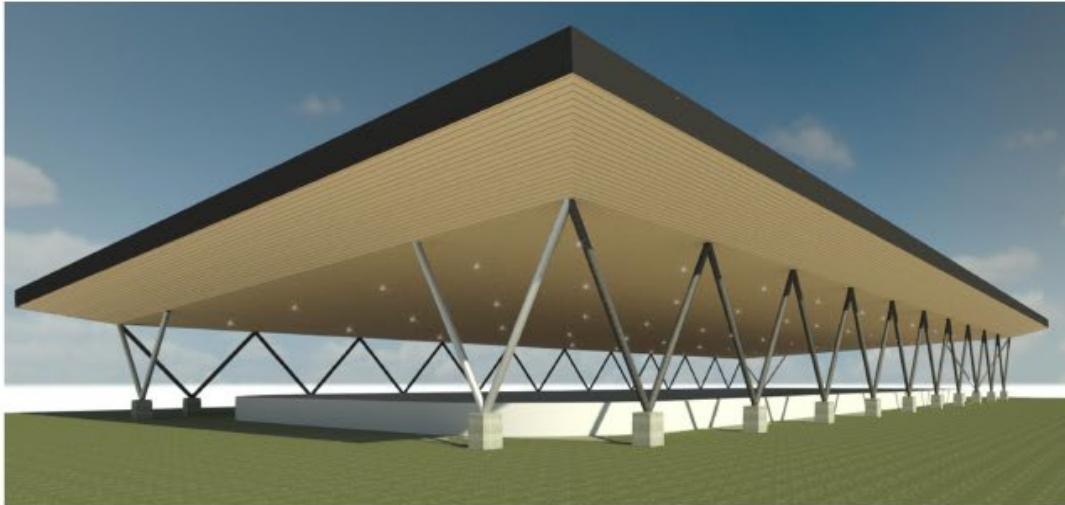
Septembre 2023 - PLA Architectes dépose ses premiers estimés et les plans du toit, garage et parc.

L'estimé total s'élève à **6 544 745 \$** avant taxes répartis comme suit :

- portion toit : 4 615 100 \$
- portion garage : 409 395 \$
- portion parc : 1 520 250 \$



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

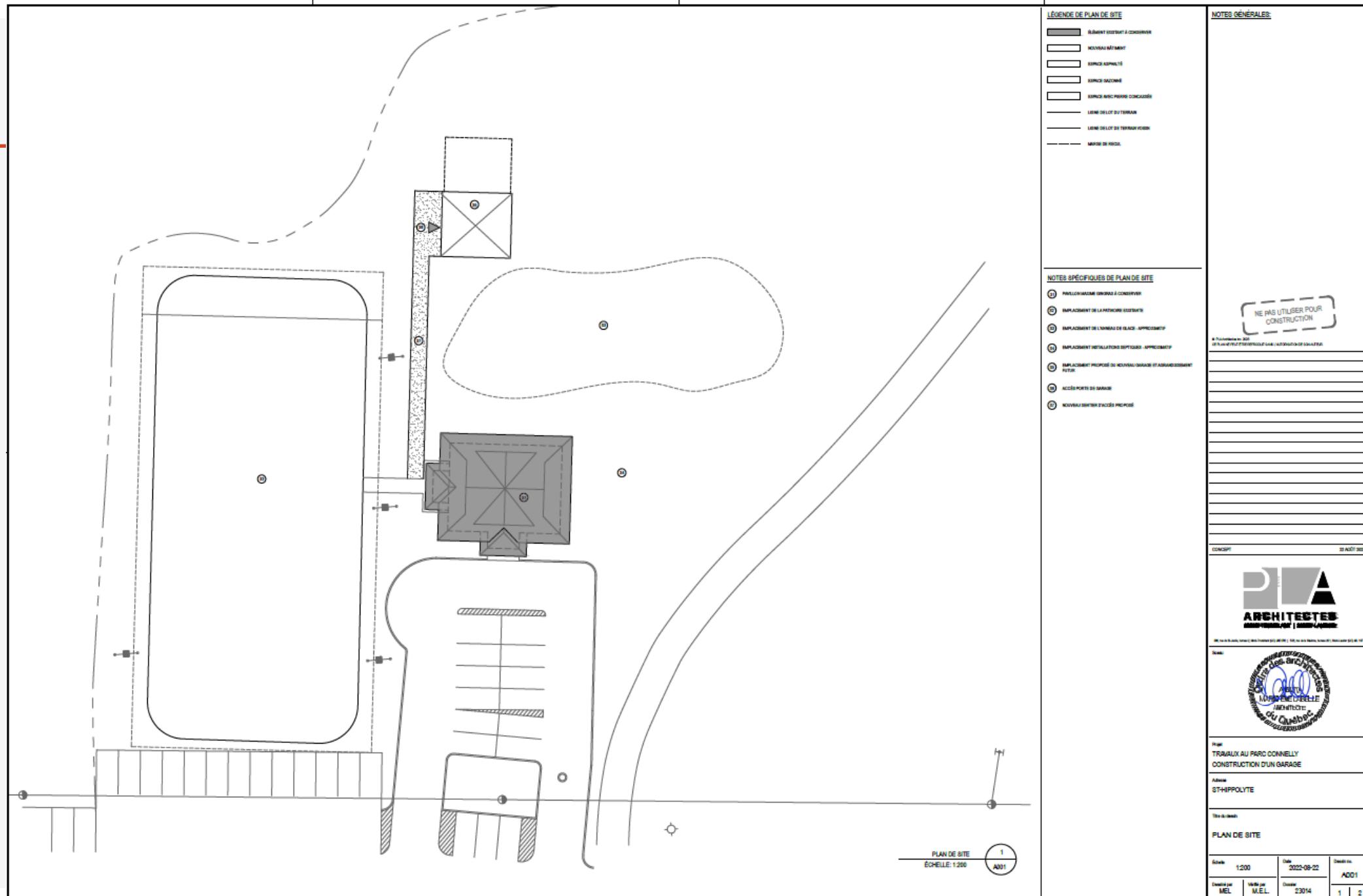


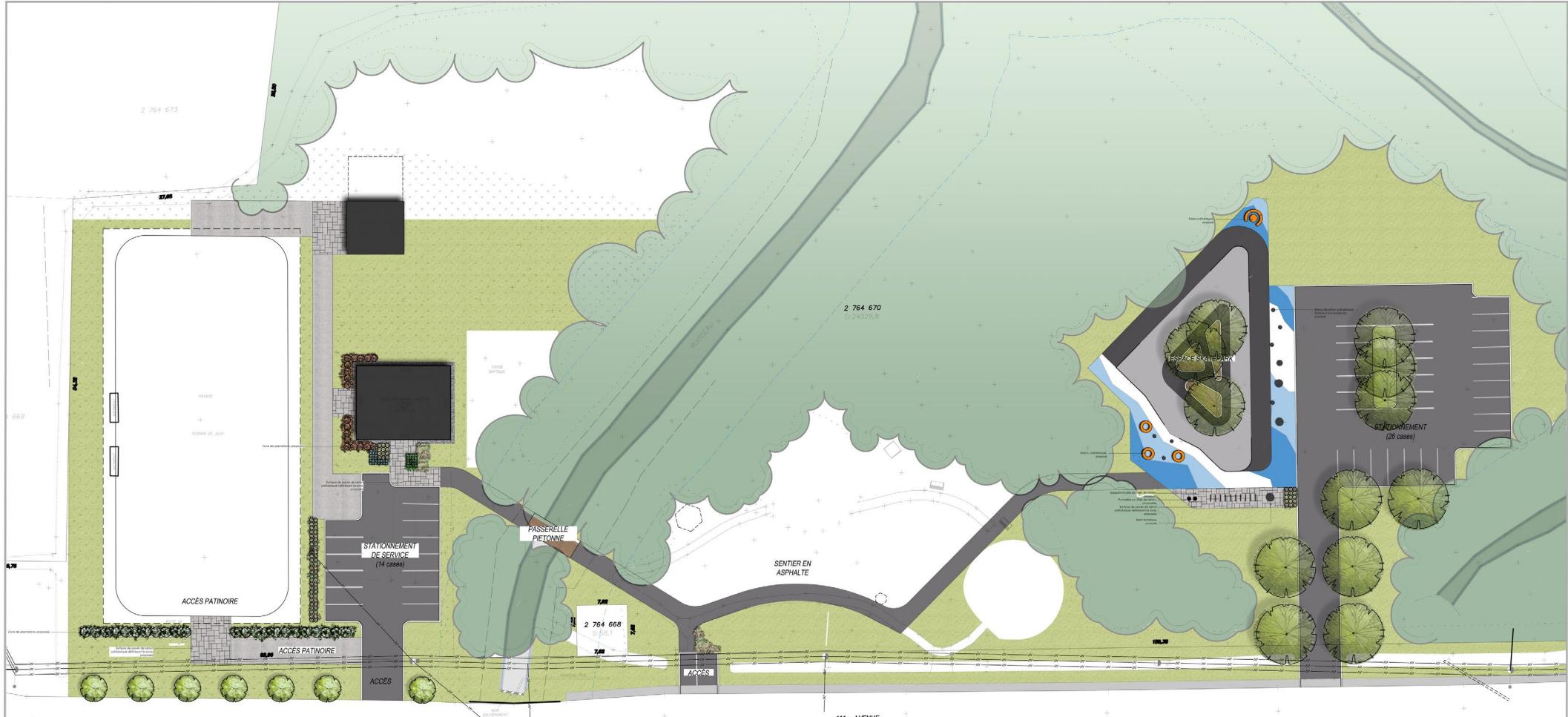
STRUCTURE DE BASE PROPOSÉE



AJOUT DE BRISE-SOLEIL - CONCEPT
À TRAVAILLER







Inspiration



Concept d'aménagement paysager - Préliminaire

Retrait du préau

Octobre 2023 - Le conseil municipal prend la décision de retirer le toit du projet. Il souhaite toutefois que l'on vérifie si le projet serait tout de même éligible au financement du PAFIRS pour réaliser le reste des éléments.

Novembre 2023 - Simon Gauthier du ministère de l'Éducation confirme lors d'une vidéo rencontre avec le directeur général et le directeur du Service des loisirs que le toit doit faire partie du projet puisqu'il en est la pièce maîtresse.



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

Option de toit préfabriqué

Décembre 2023 - L'administration municipale réintroduit le concept de toit dans le projet après avoir trouvé des fournisseurs pouvant produire une superstructure préfabriquée à un coût moins élevé (environ 700 000 \$ vs 2 000 000 \$).



DISTRIBUTEUR EXCLUSIF
STEELWAY 
SYSTEMES DE BATIMENTS



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

Plan triennal d'immobilisations

Décembre 2023 - Le projet de parc multigénérationnel Connelly (avec toit) est accepté par le conseil municipal via le Plan triennal d'immobilisation au montant 4 953 888 \$ taxes nettes.



Appels d'offres

Mars 2024 - La municipalité lance un appel d'offres pour l'achat d'une structure de toit préfabriquée, des modules de jeux, des modules d'hébertisme et des modules de skatepark.



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

Appels d'offres (suite)

Avril 2024 - La Municipalité reçoit les soumissions suivantes pour les différents appels d'offres dans le cadre du projet de parc intergénérationnel Connely :

- | | |
|--|------------|
| - Structure de toit de bâtiment d'acier SIM (installation incluse) : | 932 223 \$ |
| - Modules de jeu pour enfants de Tessier Récreo-Parc : | 83 685 \$ |
| - Modules de skatepark Tessier Récreo-Parc : | 120 000 \$ |
| - Modules d'escalade et d'hébertisme Tech Sport : | 97 135 \$ |

L'objectif est de confirmer ces achats à la séance ordinaire publique d'avril afin de pouvoir fournir les spécificités à PLA Architectes de façon à pouvoir consolider l'appel d'offres pour un entrepreneur général et entamer les travaux à l'été 2024.



Appels d'offres (suite)

Structure de toit préfabriquée (seule soumission reçue)

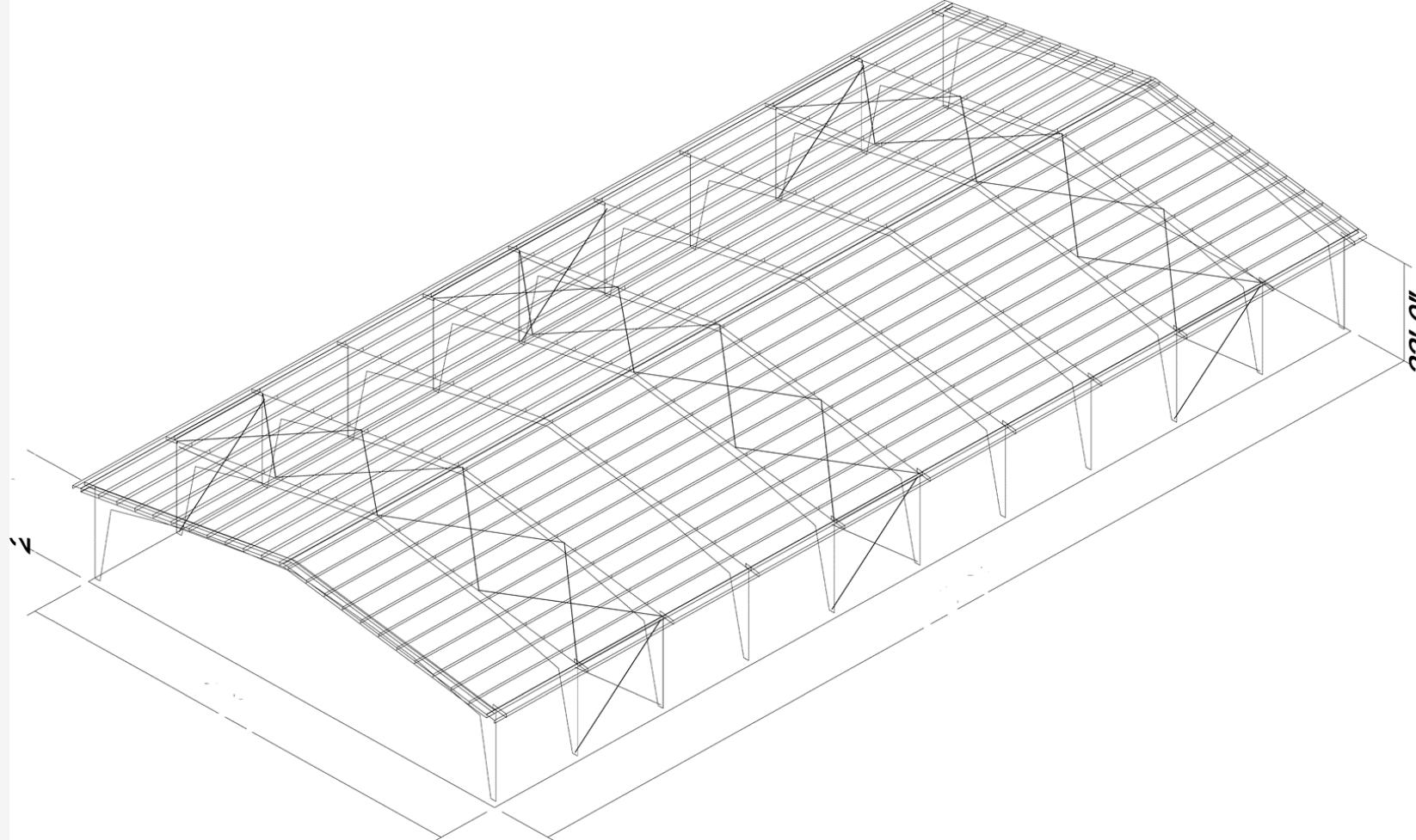
SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (avant taxes) OPTION 1 AVEC installation	MONTANT (avant taxes) OPTION 2 SANS installation
SIM Bâtiment d'acier inc.	932 223 \$	625 322 \$



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

Appels d'offres (suite)

Structure de toit préfabriquée



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

Appels d'offres (suite)

Structure de toit préfabriquée



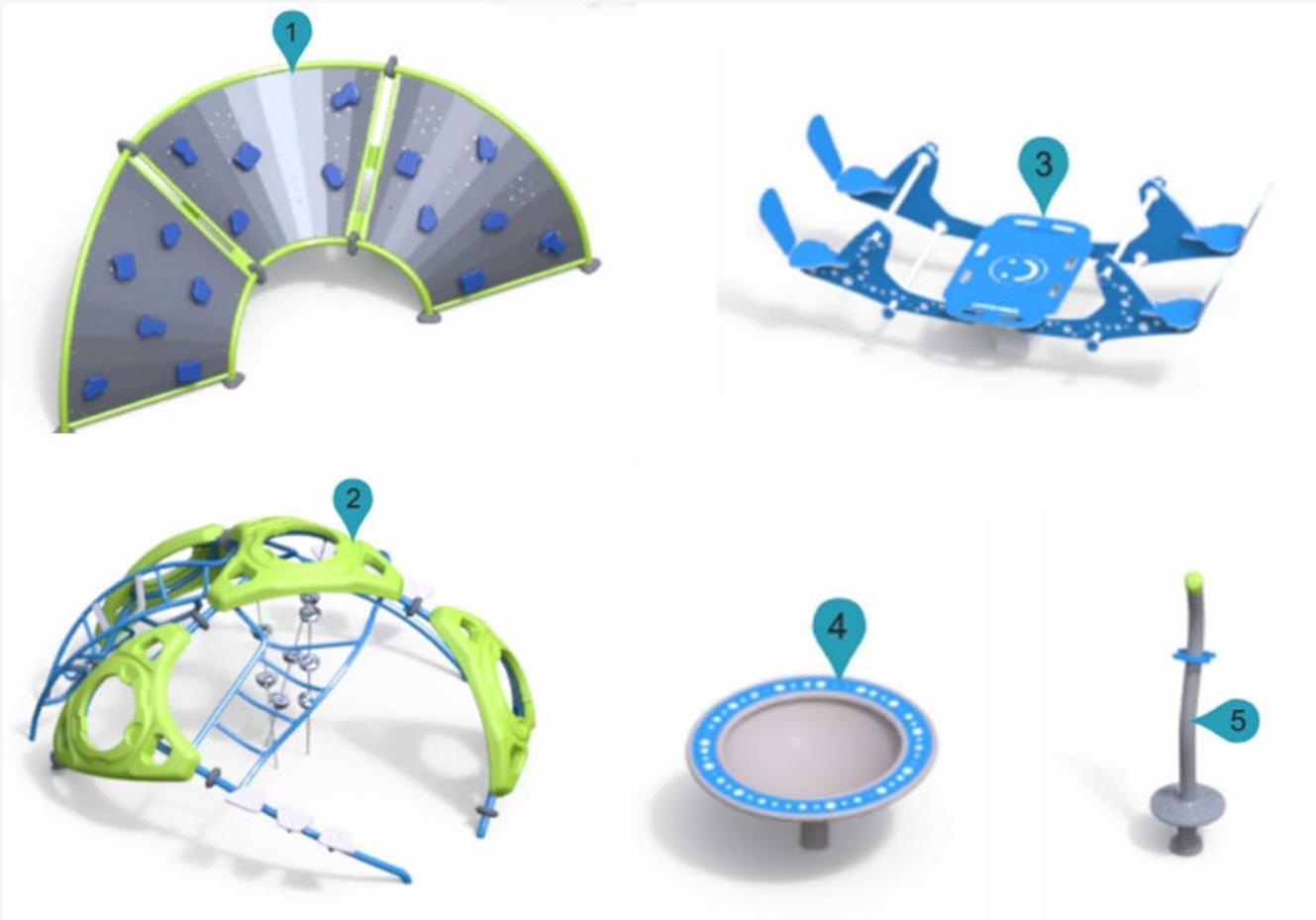
DISTRIBUTEUR EXCLUSIF
STEELWAY
Systèmes de bâtiments



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

Appels d'offres (suite)

Module de jeux intégré pour les 2-5 ans et les 6-12 ans



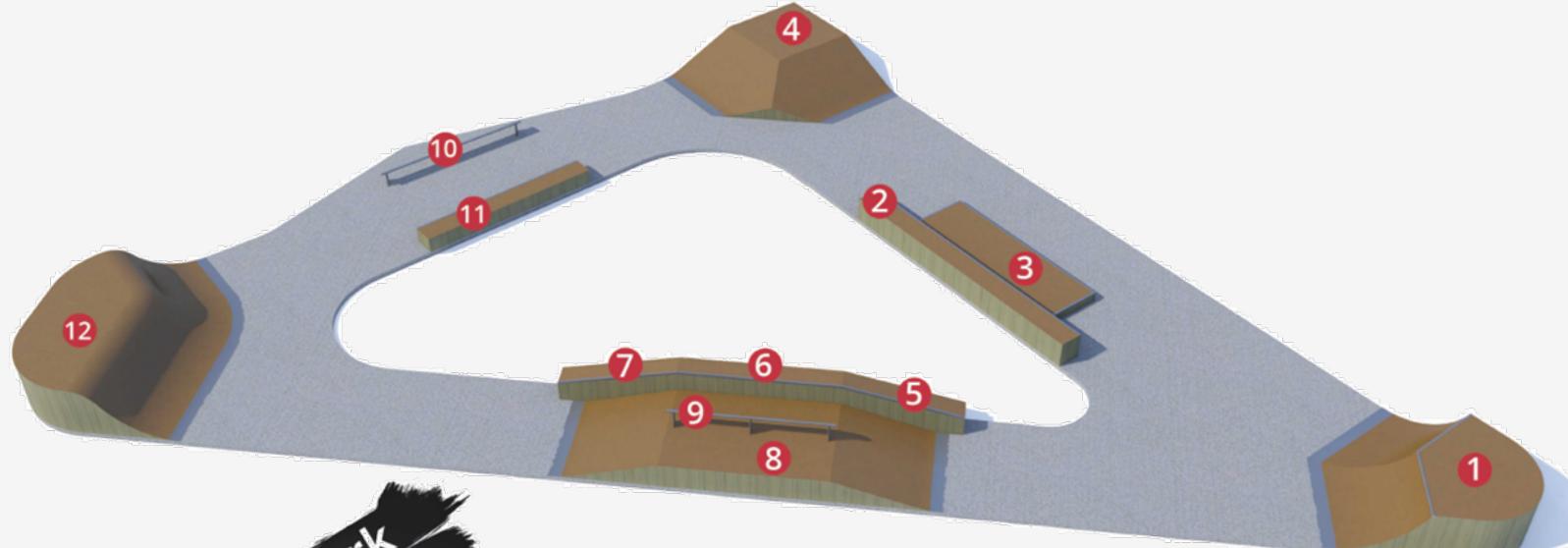
No	Description
1	Ruban d'escalade, 3 panneaux
2	Dôme multisensoriel – moyen
3	Balançoire inclusive
4	Soucoupe « fusion »
5	Tourniquet en solo avec poignées



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

Appels d'offres (suite)

Modulaires de parc à planches à roulettes



**Skatepark
12 modules**

- ① QUARTER PIPE HIP
- ② STRAIGHT LEDGE
- ③ MANNY PAD
- ④ PYRAMID HIP
- ⑤ HUBBA LEDGE
- ⑥ BANK TO BANK STRAIGHT LEDGE

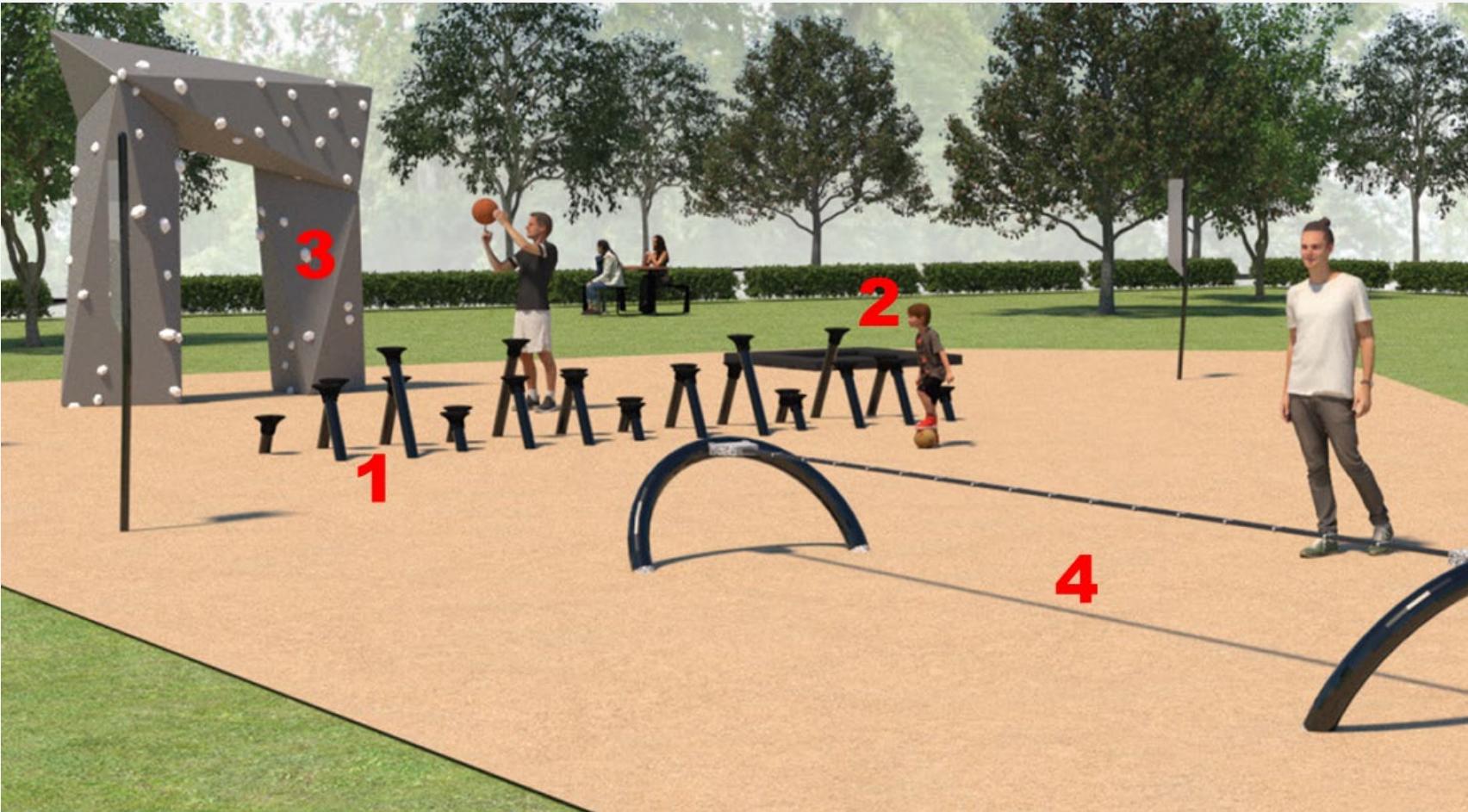
- ⑦ HUBBA LEDGE
- ⑧ BANK TO BANK
- ⑨ BANK TO BANK RAIL
- ⑩ FLAT RAIL
- ⑪ LEDGE BOX
- ⑫ ROLL-IN BANK HIP



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

Appels d'offres (suite)

Module d'escalade et hébertisme



No	Description
1	Traverse de géants – 24
2	Trampoline 78"
3	Ensemble de murs d'escalade rochers 8' – 10' – 10'
4	« Slackline » - 18



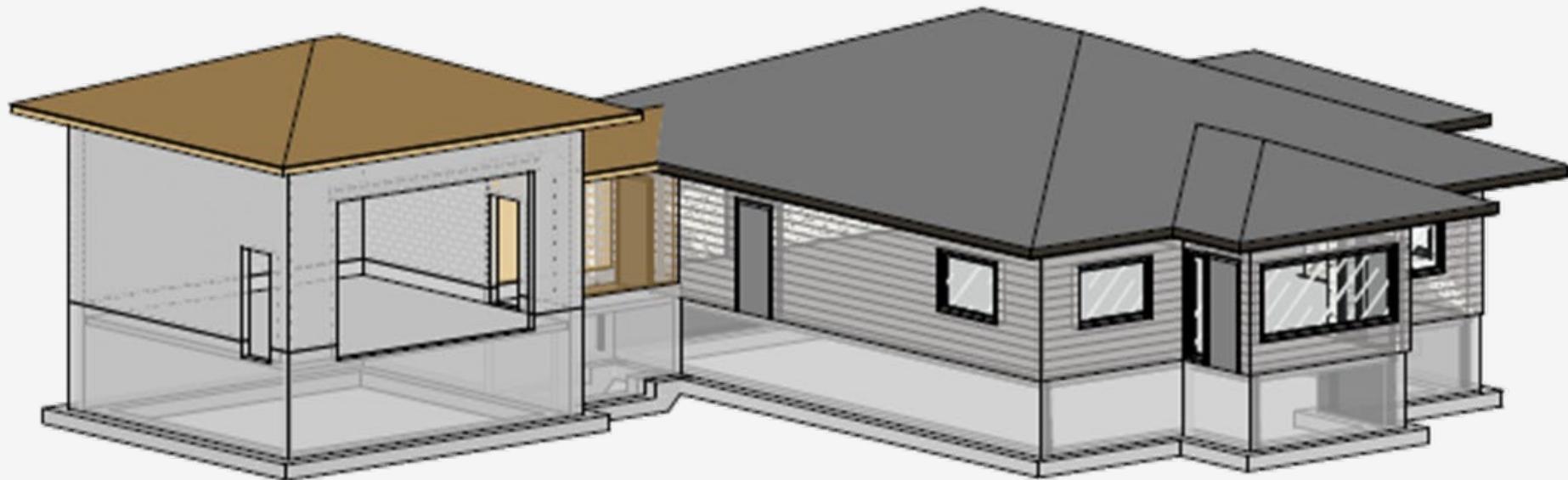
SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

Appels d'offres – aménagement du site prévu



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

Appels d'offres – aménagement prévu - garage



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

Nouvel estimé budgétaire

Avril 2024 - Le nouvel estimé budgétaire du projet par PLA Architectes, en incluant des soumissions reçues à date :

FINANCEMENT	
Coûts estimés	5 675 999 \$
Financement	
<i>Subvention</i>	2 185 565 \$
<i>Fonds de parcs</i>	785 000 \$
<i>Surplus</i>	279 488 \$
<i>Règlement d'emprunt</i>	2 425 946 \$
TOTAL	5 675 999 \$



Nouvel estimé budgétaire (suite)

FINANCEMENT	
Coûts estimés	5 675 999 \$
<i>Subvention</i>	-2 185 565 \$
<i>Coût pour la Municipalité</i>	3 490 435 \$
<i>Fonds de parcs</i>	-785 000 \$
<i>Surplus</i>	-279 488 \$
<i>À financer à même le compte des taxes des citoyens (règlement d'emprunt)</i>	2 425 946 \$
<i>Coût par 100 \$ d'évaluation (30 ans)</i>	0,01 \$
<i>Coût annuel type pour une habitation évaluée à 500 000 \$</i>	50 \$



Rejet des soumissions

Avril 2024 – Les résolutions d'octroi de contrats sont retirées séance tenante lors de la séance ordinaire du conseil municipal d'avril.

Mai 2024 - Le conseil municipal rejette par résolution l'achat des équipements pour le parc intergénérationnel Connelly.



Période de questions



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE